ESPACE VERT

KEGUE

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE VERT À KÉGUÉ

Dossier de projet — Aménagement paysager et cadre de vie urbain

Commune du Grand Lomé — Togo

Version provisoire — Août 2026

Document à valider et compléter par les services techniques compétents

Note liminaire

Le présent document constitue une **trame de dossier de projet** pour l'aménagement d'un espace vert à Kégué. Il est structuré selon les rubriques habituellement exigées pour ce type de projet d'infrastructure urbaine municipale (diagnostic, objectifs, composantes techniques, coûts, montage institutionnel, calendrier, impacts). **Les données chiffrées (superficie, essences végétales, coûts, délais) sont des valeurs indicatives** à ajuster sur la base des relevés topographiques, de l'étude paysagère et des devis réels. Elles sont signalées par la mention *[à confirmer]* lorsque c'est utile.

1. Contexte et justification du projet

Le quartier de Kégué, comme la majorité des zones urbaines denses du Grand Lomé, souffre d'un déficit d'espaces verts et de lieux de détente accessibles à la population. L'urbanisation rapide et la faible présence de végétation contribuent à l'élévation des températures locales, à la dégradation du cadre de vie et à la raréfaction des espaces de convivialité pour les habitants, notamment les enfants, les personnes âgées et les familles.

L'absence d'aménagement paysager structuré favorise également l'occupation anarchique de certains espaces publics disponibles (dépôts sauvages de déchets, stationnement informel, érosion des sols), ce qui accentue les problèmes d'assainissement et réduit l'attractivité du quartier.

L'aménagement d'un espace vert à Kégué s'inscrit dans la politique communale de verdissement urbain, de lutte contre les îlots de chaleur et d'amélioration du cadre de vie, en cohérence avec les orientations de développement durable du Grand Lomé.

2. Objectifs du projet

2.1. Objectif général

Doter le quartier de Kégué d'un espace vert aménagé, accessible et sécurisé, contribuant à l'amélioration du cadre de vie, à la qualité environnementale et à la cohésion sociale.

2.2. Objectifs spécifiques

- Aménager un espace paysager arboré avec des zones ombragées et des espaces de détente ;
- Créer des allées piétonnes, des aires de jeux pour enfants et des espaces de repos pour tous les âges ;
- Améliorer la gestion des eaux pluviales et limiter l'érosion grâce à la végétalisation ;
- Sécuriser et éclairer le site pour en garantir un usage sûr en soirée ;
- Réduire les îlots de chaleur urbains et améliorer la qualité de l'air locale ;
- Favoriser l'appropriation citoyenne du site à travers des activités communautaires et associatives.

3. Localisation et état des lieux

Élément	Description
Localisation	Quartier Kégué, Commune du Grand Lomé [à confirmer : arrondissement/commune précise]
Superficie du site	Estimation à établir sur relevé topographique [à confirmer]
Statut foncier	À vérifier auprès du cadastre / domaine communal
Occupation actuelle	Terrain vacant ou faiblement exploité, à recenser [à confirmer]

Élément	Description
Contraintes identifiées	Absence de réseau d'arrosage, sol à qualifier, présence éventuelle de réseaux souterrains à vérifier

Un relevé topographique, une étude de sol et une vérification du statut foncier sont préalables à la finalisation du plan d'aménagement paysager.

4. Composantes techniques du projet

	Volet	Contenu indicatif
Composante 1	**Aménagement paysager**	Plantation d'arbres d'ombrage et d'essences locales, création de massifs floraux et de pelouses, engazonnement des espaces libres
Composante 2	**Circulation et mobilier urbain**	Allées piétonnes stabilisées, bancs publics, poubelles, kiosques ou pergolas, aire de jeux pour enfants
Composante 3	**Gestion de l'eau**	Système d'arrosage économe (goutte-à-goutte ou manuel), gestion des eaux pluviales par noues paysagères et zones d'infiltration
Composante 4	**Électricité et sécurité**	Éclairage public solaire ou raccordé, clôture basse ou haie vive, portails d'accès, dispositif de vidéosurveillance si budget disponible
Composante 5	**Équipements communautaires**	Espace pour activités associatives ou culturelles, panneaux d'information et de sensibilisation environnementale
Composante 6	**Accompagnement et entretien**	Plan d'entretien post-travaux (élagage, arrosage, propreté), sensibilisation des riverains à la préservation du site

5. Estimation budgétaire (indicative)

Les montants ci-dessous sont des ordres de grandeur donnés à titre méthodologique, en l'absence de métré et de devis détaillés. Ils devront être affinés par un bureau d'études paysager et actualisés selon les prix du marché local (FCFA).

Poste de dépense	Montant estimatif (FCFA)
Aménagement paysager (plantations, engazonnement)	[à chiffrer]
Allées, mobilier urbain et aire de jeux	[à chiffrer]
Système d'arrosage et gestion des eaux pluviales	[à chiffrer]
Éclairage, clôture et sécurité	[à chiffrer]
Équipements communautaires et signalétique	[à chiffrer]
Études techniques, contrôle et supervision (~8-10 %)	[à chiffrer]
Imprévus (~5-10 %)	[à chiffrer]
TOTAL ESTIMATIF	**[à chiffrer]**

6. Montage institutionnel et financement

- **Maître d'ouvrage :** Commune du Grand Lomé (ou Commune Golfe concernée) [à confirmer selon découpage administratif] ;
- **Maîtrise d'œuvre :** service technique communal (espaces verts / urbanisme), appuyé par un bureau d'études paysager pour la conception détaillée ;

- **Sources de financement envisageables :** budget d'investissement communal, appui de l'État togolais (fonds environnement ou aménagement urbain), partenaires techniques et financiers (coopération décentralisée, ONG environnementales, bailleurs de fonds), mécénat d'entreprises locales ;
- **Modalités de gestion post-travaux :** entretien assuré par les services communaux ou délégué à une association de quartier, avec possibilité de comité de riverains pour la surveillance participative du site.

7. Calendrier de mise en œuvre (indicatif)

Phase	Intitulé	Activités principales	Durée
Phase 1	Études préalables	Relevé topographique, étude de sol, étude paysagère, vérification foncière, plan d'aménagement	2 à 3 mois
Phase 2	Mobilisation financière	Inscription budgétaire, recherche de partenaires, procédures de passation des marchés	2 à 4 mois
Phase 3	Préparation du terrain	Nettoyage, nivellement, amendement du sol, mise en place des réseaux d'arrosage	1 à 2 mois
Phase 4	Travaux d'aménagement	Plantations, allées, mobilier urbain, éclairage, clôture, aire de jeux	4 à 6 mois
Phase 5	Réception et ouverture au public	Réception des travaux, mise en place du plan d'entretien, inauguration	1 mois

8. Impacts attendus

8.1. Impacts sociaux et sanitaires

- Amélioration du cadre de vie et création d'un lieu de détente et de convivialité pour les habitants ;
- Espace de jeu sécurisé pour les enfants et lieu de rencontre pour toutes les générations ;
- Réduction du stress urbain et amélioration du bien-être des riverains.

8.2. Impacts environnementaux

- Réduction des îlots de chaleur urbains grâce à la végétalisation ;
- Meilleure gestion des eaux pluviales et réduction de l'érosion des sols ;
- Amélioration de la qualité de l'air et de la biodiversité locale.

8.3. Points de vigilance

- Nécessité d'un plan d'entretien pérenne pour éviter la dégradation du site après travaux ;
- Concertation avec les riverains dès la phase de conception pour favoriser l'appropriation du lieu ;
- Vérification du statut foncier et des réseaux souterrains avant tout engagement de travaux ;
- Choix d'essences végétales adaptées au climat local et peu consommatrices en eau.

9. Conclusion

L'aménagement d'un espace vert à Kégué représente une opportunité d'améliorer durablement le cadre de vie du quartier, de renforcer la cohésion sociale et de contribuer aux objectifs environnementaux de la commune. Sa mise en œuvre nécessite la réalisation d'études techniques et paysagères détaillées, une concertation étroite avec les riverains et la mobilisation d'un financement adapté, ainsi qu'un plan d'entretien pérenne garantissant la durabilité de l'aménagement.